

## ALLEMAND

### EPREUVE COMMUNE : ORAL

**Brigitte Lestrade, Marcel Tambarin**

**Coefficient** : 2

**Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

**Type de sujet donné** : article de presse

**Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun

En 2012, le jury a entendu 12 candidats, soit le même nombre qu'en 2011. Les notes obtenues s'échelonnent entre 3 et 18, avec une moyenne de 11,17, certes en retrait par rapport à 2011 (12,45), mais néanmoins plus élevée que celles des années antérieures. 9 candidats ayant obtenu des notes supérieures ou égales à 10, la moyenne générale aurait pu rejoindre celle de l'an passé, si deux prestations très faibles ne l'avaient tirée vers le bas. Celles-ci ont été le fait de candidats sans doute insuffisamment préparés à l'exercice, tant sur le plan de la méthode et de l'expression que sur celui de la gestion du stress, alors même que les articles qui leur étaient soumis ne présentaient pas de difficulté particulière.

Comme souvent, ces articles étaient tirés de quotidiens ou d'hebdomadaires connus (*Der Spiegel, Der Tagesspiegel, Frankfurter Allgemeine Zeitung, Focus, Süddeutsche Zeitung, Die Zeit*) et les thèmes traités n'étaient pas plus qu'à l'habitude de nature à dérouter les candidats puisqu'ils touchaient en partie à une actualité prévisible (comme la démission du président Wulff et l'élection de son successeur Gauck, les conséquences de l'élection présidentielle française sur les relations franco-allemandes ou l'émergence du Parti Pirate lors des élections régionales), en partie à des thèmes plus généraux ou déjà en discussion depuis quelque temps (comme le tournant énergétique, les quotas de femmes, l'allocation de garde d'enfant, la place des religions dans la société allemande ou le droit d'auteur à l'ère d'internet).

De fait, les candidats ne se sont pas montrés surpris et les meilleurs d'entre eux ont su mobiliser des savoirs contextuels sur les différents thèmes proposés sans céder à la tentation de placer une question de cours. Certains ont également su tirer profit des spécificités nationales pour relativiser leur analyse en fonction de l'horizon d'attente d'un lecteur français ou allemand, tandis que ceux qui avaient fait l'effort de suivre l'actualité ont pu enrichir leur exposé des évolutions les plus récentes du débat sur la « prime au foyer » ou sur la recomposition du paysage politique et partisan. La gestion du temps s'est, quant à elle, révélée dans l'ensemble satisfaisante et la durée de 20 minutes impartie à l'exposé a été respectée par la quasi-totalité des candidats, de sorte que les examinateurs n'ont guère eu à intervenir pour accélérer la fin d'un exposé et encore moins pour l'interrompre.

Parmi les conseils qui peuvent néanmoins être donnés pour faciliter la préparation, signalons qu'il convient de soigner la lecture, laquelle peut faire l'objet d'un entraînement d'autant plus utile que cet exercice permet de poser sa voix en début d'épreuve; qu'il vaut mieux, dans le doute, privilégier une syntaxe simplement correcte à une syntaxe plus élaborée, mais non maîtrisée et aboutissant à des phrases bancales; qu'il peut être utile de tenir compte de la spécificité de chaque article (texte informatif ou polémique, interview ou commentaire, etc.) et le cas échéant de son auteur (statut, fonction, sexe, etc.); mais qu'il faut éviter toute analyse linguistique ou stylistique hors de propos, car il y a - sauf exception - plus à gagner à traiter la problématique abordée par le texte qu'à s'appesantir sur ses aspects rhétoriques, qui plus est sur un mode stérilement descriptif; enfin, que s'il n'est pas inutile d'étayer son propos par des citations, il n'est pas forcément nécessaire de les situer à la ligne près, surtout si le temps de les retrouver ralentit le flux de l'exposé.

Bien conscient de la nature de l'épreuve et de ses difficultés, le jury doit toutefois également rappeler que les candidats se trouvent en situation de communication et qu'ils doivent par conséquent veiller à se rendre aussi audibles que compréhensibles, en tâchant autant que faire se peut de garder le contact visuel avec les examinateurs et d'éviter les silences prolongés - pour ne rien dire de la nécessité d'ordonner ses notes avant de prendre la parole. Pour ce qui est plus précisément de l'entretien, rappelons une fois de plus que s'il permet au jury de vérifier la compréhension de tel ou tel point du texte et aux candidats de nuancer ou de préciser leur propos, il sert aussi à juger leur capacité de réaction et de discussion. Or, si le jury a eu l'agréable surprise d'entendre par exemple une réponse aussi rapide qu'exhaustive à une question assez pointue sur les subventions solaires, il a été tout aussi surpris de voir un candidat bien en peine de réagir à une simple question sur son opinion personnelle, en l'occurrence relative aux droits d'auteur et au piratage sur internet. Faut-il préciser qu'une réponse moins pertinente n'aurait pas été rédhitoire dans le premier cas, et que le second ne procédait d'aucune démarche inquisitoriale? Même s'il demande un certain sens de la répartie et la compétence linguistique qui permet de le manifester, l'entretien ne vise en effet jamais à mettre en défaut, et le jury reste toujours soucieux de permettre aux candidats de donner le meilleur d'eux-mêmes – ce qui a du reste été le cas cette année encore pour une bonne partie d'entre eux, qui ont fourni des prestations tout à fait satisfaisantes, voire excellentes pour les meilleurs.